

Coopération pour le financement et les investissements

La coopération pour le financement et les investissements est un type d'APD qui prête ou investit des apports de fonds relativement importants, accordés à des conditions concessionnelles aux pays et régions en développement, afin de soutenir leurs efforts de croissance et leurs initiatives de développement.

Prêts d'APD

Soutenir et stimuler l'appropriation des pays en développement

L'appropriation des pays en développement est essentielle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté de ces pays. Étant assortis d'un remboursement, les prêts d'APD favorisent une utilisation efficiente des fonds empruntés et une supervision adaptée des projets qu'ils financent, facilitant ainsi l'appropriation des pays en développement. Les prêts d'APD exercent par ailleurs une pression budgétaire relativement faible pour l'État japonais et constituent par conséquent un instrument pérenne de l'APD.

Cycle du projet

Les prêts d'APD comportent six étapes illustrées dans la figure en haut à droite. Ces étapes forment le cycle du projet, où les enseignements tirés de l'évaluation ex post, qui constitue la dernière étape du cycle, sont réinjectés dans la préparation des nouveaux projets.

Types de prêts d'APD

1. Prêts pour les projets

(1) Prêts-projets

Les prêts-projets sont une composante importante des prêts d'APD qui financent des projets de routes, de centrales électriques, d'installations d'irrigation, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et autres. Les prêts sont utilisés pour la fourniture d'installations, d'équipements et de services, ou pour effectuer des travaux, notamment de génie civil.

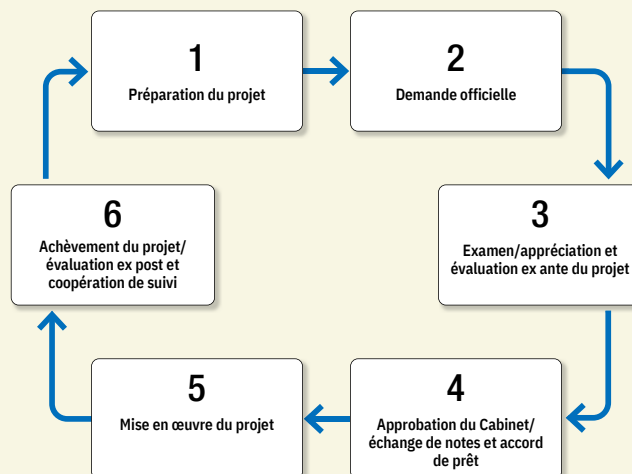
(2) Prêts pour les services d'ingénierie (SI)

Ces prêts financent les services d'ingénierie (SI) nécessaires aux stades de l'étude et de la planification des projets, en particulier pour les projets à grande échelle et les projets qui comportent de nombreuses incertitudes. Ces services comprennent la collecte de données approfondies sur les sites de projets, la conception détaillée et la préparation des documents d'appel d'offres. Comme pour le prêt-projet, la nécessité et la pertinence globales du projet doivent être confirmées par une étude de faisabilité ou d'autres procédures appropriées.

(3) Prêts aux intermédiaires financiers

Ces prêts sont mis en œuvre par l'intermédiaire des institutions financières du pays bénéficiaire en s'appuyant sur le système financier du pays concerné. Ils financent la promotion des petites

Cycle du projet



et moyennes entreprises, de l'agriculture et d'autres industries spécifiées, ainsi que la construction d'installations destinées à améliorer le niveau de vie des personnes à faible revenu. Ces prêts sont dits « en deux temps », car les fonds transitent par au moins deux institutions financières avant de parvenir aux bénéficiaires finaux. Ce type de prêt permet d'accorder des fonds à un grand nombre de bénéficiaires finaux.

(4) Prêts sectoriels

Les prêts sectoriels financent le matériel, l'équipement, les services, et le travail des consultants nécessaires à la mise en œuvre de plans de développement dans un secteur spécifique comprenant de multiples sous-projets. Ils permettent le déroulement sans heurts de petits sous-projets dispersés dans le pays emprunteur.

2. Prêts-programmes

Les prêts-programmes soutiennent la mise en œuvre des stratégies nationales et de réduction de la pauvreté des pays en développement déterminées à améliorer leurs politiques et à réformer leurs systèmes. Depuis quelques années, le prêt-programme le plus usuel consiste en un transfert financier vers le budget national du pays emprunteur, subordonné à l'atteinte d'objectifs stratégiques par le gouvernement bénéficiaire. Le processus de confirmation des résultats implique des consultations sur les futurs éléments de réforme afin d'aider les pays en développement à mener des réformes politiques et institutionnelles à long terme.

Financement des investissements du secteur privé

Soutien aux projets de développement du secteur privé dans les pays en développement

Depuis quelques années, le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social des pays en développement. Avec les autres organisations



Myanmar : Entrée de la zone économique spéciale en développement dans la région de Thilawa, près de Rangoun. La JICA soutient l'entreprise chargée du développement et de la gestion du parc industriel dans le cadre du programme de financement des investissements du secteur privé et encourage ainsi le développement économique du Myanmar à travers des partenariats public-privé. (Photo : Shinichi Kuno)

internationales et les donateurs européens et américains, la JICA renforce considérablement son aide au secteur privé. Le financement des investissements du secteur privé (Private-Sector Investment Finance ou PSIF) vise à stimuler l'activité économique et à améliorer le niveau de vie des populations des pays en développement par des investissements privés et des prêts pour des projets entrepris par le secteur privé dans les pays en développement.

Étendue de l'aide

Le PSIF est réservé à des projets hautement efficaces en matière de développement dans l'un des trois domaines suivants : (1) les infrastructures et l'accélération de la croissance ; (2) les ODD et la réduction de la pauvreté ; et (3) la lutte contre le changement climatique [➔ voir page 50].

Structure organisationnelle de l'évaluation et du contrôle des risques

Le PSIF est mis en œuvre avec une structure organisationnelle adaptée pour l'évaluation et le contrôle des risques. Parallèlement aux vérifications et contrôles mutuels entre les départements concernés, la JICA assure une gestion de portefeuille pour l'ensemble du programme par un compte indépendant*, et elle renforce sa capacité à mettre en œuvre des projets, et à évaluer et gérer les risques.

* Au 31 mars 2019 (fin de l'exercice 2018), sur le compte indépendant de financement des investissements du secteur privé (PSIF), les prêts atteignent 27 615 millions JPY, les actions des sociétés liées 44 100 millions JPY et les titres de placement 6 033 millions JPY. À la même date, les revenus ordinaires s'élèvent à 28 126 millions JPY (dont 20 872 millions JPY de dividendes sur les placements) et le revenu net est de 26 827 millions JPY pour l'exercice 2018. Le compte indépendant a reçu des actifs suite aux opérations du PSIF le 1^{er} octobre 2008, lorsque la JICA a adopté sa structure actuelle.

Les recettes ordinaires sont divisées en dividendes sur les placements, en intérêts sur les prêts et autres revenus liés au PSIF. Les dépenses ordinaires sont constituées des pertes de valeur des actions des sociétés liées, des pertes sur les titres de placement, des intérêts sur les emprunts, des provisions pour les pertes liées aux prêts, des dépenses d'externalisation et d'autres dépenses liées au PSIF. Les recettes et dépenses qui ne sont pas directement liées au PSIF (dépenses d'amortissement, dépenses immobilières, dépenses liées au personnel, etc.) n'apparaissent pas sur le compte indépendant.

Aide à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures à travers la coopération pour le financement et les investissements

Rendre les infrastructures plus durables

La JICA mène une coopération pour le financement et les investissements, principalement sous forme de prêts aux pays en développement, pour la construction d'infrastructures, mais aussi pour l'exploitation et la maintenance de ces installations, souvent assurées par les pays bénéficiaires.

Cependant, dans les pays en développement, les technologies, l'expertise et les ressources financières nécessaires à l'exploitation et à la maintenance sont parfois insuffisantes, en partie à cause du faible niveau de redevances des services publics. L'exploitation et la maintenance inadéquates se traduisent souvent par une détérioration rapide des infrastructures et des pannes, ce qui illustre le besoin croissant d'aide dans ce domaine.

Le projet de réhabilitation de la ligne n° 3 du métro aux Philippines a été précisément élaboré à cette fin. L'accord de prêt d'APD pour ce projet a été signé en novembre 2018. Le projet est conçu pour réhabiliter les véhicules et les équipements ayant vu leur taux d'exploitation diminuer, en grande partie à cause de la détérioration, et restaurer ainsi la sécurité et l'efficacité de la ligne sans interrompre les opérations quotidiennes. Il vise également à soutenir l'établissement d'un système de mise en œuvre pour assurer l'exploitation et la maintenance à long terme afin de maintenir un taux d'exploitation élevé après la fin des travaux de réhabilitation.

Le gouvernement japonais a clairement indiqué que les prêts d'APD et le financement des investissements du secteur privé devaient non seulement soutenir la construction d'installations et les services d'exploitation et de maintenance, mais aussi le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités afin de promouvoir l'autonomie dans ce domaine. Les pays en développement sont particulièrement intéressés par cette démarche.

L'aide continue de la JICA pour l'exploitation et la maintenance devrait contribuer à l'autonomisation des pays en développement tout en offrant plus d'opportunités d'affaires aux entreprises spécialisées dans ce domaine.



Cérémonie de signature de l'accord de prêt d'APD pour les Philippines